Documents sauvegardés

Dimanche 19 avril 2026 à 11 h 29

1 document

Par Université de Rennes

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-DE-RENNES-1 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Monde (site web)
18 avril 2026
Aurélie Trouvé, députée LFI : « La crise actuelle vient de la mise à mort de l'économie par la nouvelle finance »
Face à la désindustrialisation massive de la France, Aurélie Trouvé, députée (LFI) de la Seine-Saint-Denis, souligne, dans une tribune au « Monde », la responsabilité majeure de fonds privés qui profitent ...
3

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-DE-RENNES-1 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

Le Monde

© 2026 Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.
0b0iEDewY_dYn2Yjk8povezUwYlzLNca1Pn3Eg47UE9UvnCTYa4apWr0KWDor4PHXZjFi

news·20260418·LMF·edd×cmofr×c20260418×c66811333232

Nom de la source
Le Monde (site web)
Type de source
Presse • Presse Web
Périodicité
En continu
Couverture géographique
Internationale
Provenance
France

Samedi 18 avril 2026

Le Monde (site web) • 1053 mots

Aurélie Trouvé, députée LFI : « La crise actuelle vient de la mise à mort de l'économie par la nouvelle finance »

Aurélie Trouvé

Face à la désindustrialisation massive de la France, Aurélie Trouvé, députée (LFI) de la Seine-Saint-Denis, souligne, dans une tribune au « Monde », la responsabilité majeure de fonds privés qui profitent d'avantages fiscaux et prennent des risques interdits aux banques, tout en étant cautionnés par l'Etat.

Quel est le lien entre la chute de Lapeyre, la faillite de l'aciériste NovAsco et l'euphorie actuelle autour de l'intelligence artificielle ? A première vue, il n'y en a pas. En réalité, ils racontent la même histoire : celle d'un capitalisme financiarisé arrivé à un point de bascule.

Ces dernières années, des entreprises entières ont été rachetées, découpées, endettées par des fonds d'investissement jusqu'à l'asphyxie. Pixmania, GrosBill, Logiplast, disparus. Camaïeu, André, Minelli, Naf Naf, Pataugas, ébranlés. Erasteel, NovAsco, laissés pour morts. Body Shop, Office Depot, lessivés par un fonds allemand. La Fonderie de Bretagne, Atos, en danger. Les cliniques, maisons de retraite, laboratoires d'analyses médicales, centres de vacances… rachetés par des fonds étrangers qui épuisent les établissements et les patients à force d'en extraire un maximum de profits. Des milliers d'emplois détruits.

A chaque fois, la même promesse : des rendements élevés supérieurs à 10 %, rapides, déconnectés de la réalité productive. A chaque fois, la même mécanique : une bulle qui se forme ailleurs pendant que les dégâts apparaissent ici. C'est ce système que la commission d'enquête parlementaire sur la prédation des capacités productives françaises par les fonds spéculatifs met aujourd'hui au jour. Aucun travail parlementaire ne s'était jamais penché sur ces fonds. Pourtant, il ne s'agit pas de dérives marginales. Des centaines d'entreprises et tout un pan de l'économie française sont concernés. Et, à la fin, les entreprises sont soit mises en faillite, soit revendues au plus offrant, même s'il s'agit d'entreprises stratégiques pour la nation, comme LMB Aerospace, Les Forges de Tarbes ou Biogaran.

Les fonds prédateurs

Alpha Blue Ocean, Mutares, Apollo, EQT, KKR, Ardian, BC Partners… Ces fonds prédateurs sont un nouveau maillon financier entre les collecteurs d'épargne traditionnels (banques, assurances, fonds de pension), qui leur confient cette épargne, et les entreprises dans lesquelles les fonds l'investissent. Les montages sont connus. Les fonds prédateurs utilisent des LBO (leveraged buy-out, ou « rachats à effet de levier ») démesurés : les fonds empruntent lourdement pour acquérir une entreprise et lui font payer cette dette. Ou bien ils opèrent un « retournement » agressif : les fonds mettent la main sur une entreprise en difficulté qui n'a pas le choix, puis lui imposent de nouveaux dirigeants, des frais de conseil et de gestion ahurissants, licencient, vendent les murs… Ou encore, ils pratiquent les « ocabsa » [obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions] : les fonds transforment la dette que leur doit l'entreprise en de multiples actions, aussitôt revendues et faisant s'effondrer son cours de Bourse.

Ces fonds prospèrent sur les failles de l'Etat – et, parfois, sur de véritables complaisances. Faute de politique pour reprendre et convertir les entreprises en difficulté, celles-ci sont trop souvent livrées à ces fonds prédateurs. Ce qui arrange bien les pouvoirs publics ou un grand groupe qui veut se débarrasser de

sa filiale : pas de fermeture immédiate ni de plan social visible, plutôt une mort de l'entreprise à petit feu, plus discret. Plus grave encore, l'argent public lui-même peut être mobilisé pour ces opérations. En les cofinançant, la Banque publique d'investissement les cautionne.

C'est, en réalité, tout un système qui permet à ces fonds de prospérer. Dans les procédures collectives, administrateurs, mandataires, tribunaux de commerce valident des reprises par des fonds prédateurs au motif qu'il n'y aurait pas d'alternative. « C'est ça ou la fermeture », entend-on régulièrement. Mais cette alternative est en trompe-l'œil. Car ces opérations conduisent souvent à la même issue – avec des coûts supplémentaires pour les salariés et la collectivité. Certains collectifs de salariés l'ont bien compris. A l'usine Bosch de Mondeville (Calvados), ils ont défendu une position claire : mieux vaut un plan social assumé, financé par l'entreprise, qu'une reprise spéculative qui reporte les pertes sur le système de solidarité et détruit les emplois par étapes.

Absence de régulation

Mais le problème est plus profond. Depuis la crise de 2008, une part croissante du financement de l'économie s'est déplacée vers la « finance non bancaire », ou crédit privé. Pierre angulaire du shadow banking [« la banque de l'ombre », pratique d'activités bancaires contournant les réglementations], ces fonds profitent de l'absence de régulation et d'avantages fiscaux et prennent des risques que ne peuvent prendre les banques. Sans les faire disparaître. Car les banques continuent de les financer, créant une chaîne qui peut rompre. La crise actuelle vient de la mise à mort de l'économie par la nouvelle finance.

Aujourd'hui, les premiers signes de rupture sont là. Défauts d'entreprises surendettées. Retraits massifs d'investisseurs dans certains fonds. Avertissements répétés de dirigeants bancaires sur des pertes à venir. Le modèle commence à se fissurer. Et si les investisseurs sortent en même temps, le système peut se retourner brutalement. Ce qui était présenté comme une source de financement devient un facteur de crise financière.

Nous sommes face à une mécanique connue : une expansion alimentée par la dette, suivie d'un retournement d'où chacun cherche à sortir. Et, à la clé, une crise qui frappe l'ensemble de l'économie et avant tout les classes populaires. Ne nous trompons pas : si rien ne change, cette crise adviendra. Le politique ne peut plus se contenter de constater. Il doit agir. Cela suppose de mettre fin aux incitations fiscales qui favorisent ces montages, de contrôler les prises de participation dans les secteurs stratégiques, de reconstruire un pôle public bancaire au service du long terme. A défaut, nous continuerons de voir se répéter le même enchaînement : des entreprises qui coulent, des emplois détruits, des bulles qui se déplacent – jusqu'à la prochaine crise. Et, cette fois, nul ne pourra dire qu'il ne savait pas.

Aurélie Trouvé est députée (LFI) de la Seine-Saint-Denis et rapporteuse de la commission d'enquête sur la prédation des capacités productives françaises par les fonds spéculatifs

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/04/18/aurelie-trouve-deputee-lfi-la-crise-actuelle-vient-de-la-mise-a-mort-de-l-economie-par-la-nouvelle-financ
e_6681133_3232.html

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-DE-RENNES-1 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.